

Ferrexel[®] D12

ACTIVATION ET
PROTECTION
DU FER

DTPA
FER CHÉLATÉ

11,8 %

POUR LUTTER CONTRE LES CHLOROSSES FERRIQUES ET LES CARENCES EN FER

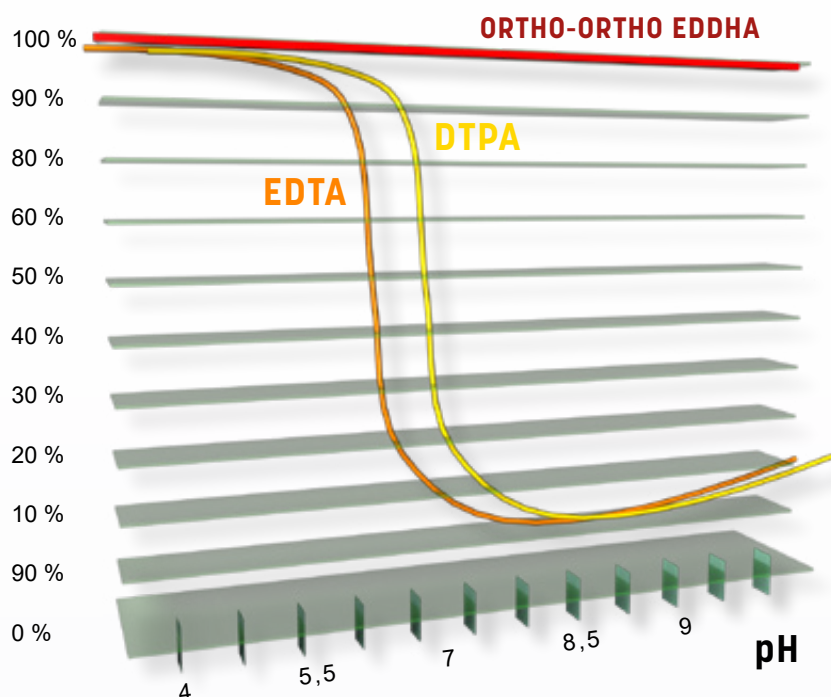
Les chélates **DTPA** (abréviation de l'acide pentélique) ont la propriété de protéger les nutriments contre toute précipitation et de protéger et/ou d'agir sur la plante contre la chlorose ferrique et d'éventuelles carences en fer.

Cela permet d'apporter des éléments nutritionnels directement assimilables aux racines des plantes dans une fourchette de pH élevée : pH 3 à 9.

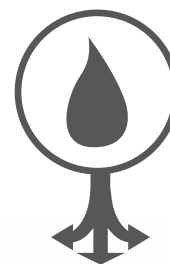


LES ATOUTS TECHNIQUES DE Ferrexel[®] D12

- Contient une haute teneur en FER à 11.8 % chélaté par **DTPA**
- Le **DTPA** de par sa stabilité, dynamise et protège la présence du FER et le rend disponible pour la plante
- **Ferrexel[®] D12 DTPA** est un micro granulé hydrosoluble facile et rapide
- Convient à la fertigation en plein champ ainsi qu'à l'injection dans le sol
- **Ferrexel[®] D12 DTPA** est utilisable en cultures hors-sols
- Compatible avec la plupart des engrais hydrosolubles



FER 11.8% CHÉLATÉ DTPA POUR UNE ACTION RAPIDE



LES ACTIONS DE **Ferrexel[®] D12**

- **Ferrexel[®] D12 DTPA** permet de lutter contre la chlorose ferrique
- Notre fer chélaté **DTPA** favorise l'activité chlorophyllienne et le métabolisme des protéines
- En stimulant la photosynthèse, il permet le bon développement de vos cultures.
- **Ferrexel[®] D12 DTPA** est hautement assimilable par la plante tout au long de la culture
- Le **DTPA** dynamise la présence du fer et permet de relancer la vigueur racinaire de la plante au printemps après une période de stress
- En micro granulés 100 % solubles **Ferrexel[®] D12 DTPA** prévient tout risque de bouchage des systèmes d'irrigation

LES APPLICATIONS DE **Ferrexel[®] D12**

VIGNES	Sol entre pH3 et 9 : 10 à 25 kg / ha
VERGERS	Sol entre pH3 et 9 : 10 à 25 kg / ha
CULTURES MARAÎCHERES	Sol entre pH3 et 9 : 10 à 25 kg / ha
CULTURES HORS SOL	Solution nutritive (il est préférable d'avoir un bac spécial chélate. Associable avec le MH51 [®]) : doser de 2 à 3 kg* pour 1000 litres de solution mère injectée à 5/1000 <i>*la dose devra être calculée par votre technicien en fonction des besoins de la culture</i>
HORTICULTURE, ESPACES VERTS	Sol entre pH3 et pH9 : 10 à 25 kg / ha selon l'intensité de la chlorose (50 à 100 grammes par arbre)

BIO Utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement CE n°834/2007

Respecter les doses prescrites. Ne pas mélanger sans avoir fait des tests de compatibilité au préalable. En cas de doute, contacter un technicien conseil ou votre revendeur.

ENGRAIS CE

Oligo- chélatés : fer DTPA 11.8 %

CONDITIONNEMENT :

Carton de 25 KG (5 sacs de 5 KG)
Palette de 1 250 KG (50 cartons)



5 rue des Frères Lumière - 33670 Créon - France
00 33 (0)5 56 21 17 79 - E-mail : agrisymbiose@orange.fr